

**Violet B**

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte**



08156008

Déposé au greffe du Tribunal de commerce
de Tournai, le

22 SEP. 2008
Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 30/09/2008 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 4307.872.92

Dénomination

(en entier) : **A.S.B.L. ECOLE NOTRE-DAME DES RHOSNES**

(en abrégé) :

Forme juridique : Association Sans But Lucratif

Siège : grand Place 10 -B- 7911 FRASNES-LEZ-ANVAING

Objet de l'acte : **Statuts révisés de l'association**

Entre les soussignés:

Corbisier-Baland Guy, Dheur Emmanuel, Gabreau Jean-Marie, Huvenne Xavier, Mariage Ignace,
Marin Laurent, Mercier Sylvie, Olivier Jean-Robert, Sadaune Pierre, Tetelain Véronique, Tilleul Gilles,
vandamme Benoît

tous de nationalité belge,

il a été convenu de modifier comme suit les statuts de l'A.S.B.L.

Nominations

Art. 28

.sont membres démissionnaires du conseil d'administration:

Dheur Emmanuel, Marin Laurent, Tetelain Véronique.

.Sont membres renouvelant leur mandat au conseil d'administration :

Gabraeu Jean-Marie, Huvenne Xavier, Mariage Ignace, Olivier Jean-Robert.

. Sont nommés membre du conseil d'administration:

Corbisier-Baland Guy, Mercier Sylvie.

Délégations

Le conseil d'administration ainsi constitué délègue , en conformité aux articles 12 à 15 des statuts:

comme président: Olivier Jean-Robert

comme secrétaire: Mercier Sylvie

comme trésorier: Corbisier-Baland Guy

comme administrateur délégué: Huvenne Xavier

Fait à Frasnes lez Anvaing, le 04/06/2007

pour copie conforme:

le président du conseil d'administration : Jean-Robert Olivier

Mentionner sur la dernière page du Violet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers